

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00055
Numéro SIREN : 488 463 589
Nom ou dénomination : FISCHER

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2021 sous le numéro de dépôt 760

FISCHER
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 125 rue du Général Goureau, 67340 INGWILLER
488463589 RCS SAVERNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 221 979,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	221 979,39 euros
A la réserve légale	11 100,00 euros
Solde	210 879,39 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	410 640,53 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	621 519,92 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 3,33 euros par action	
Le solde	521 519,92 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 521 519,92 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 26 février 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

MF

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 16 026,67 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 83 973,33 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

100 000,00 euros, soit 27,03 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 027,13 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 83 972,87 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

100 000,00 euros, soit 27,03 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 027,13 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 83 972,87 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

100 000,00 euros, soit 27,03 euros par titre

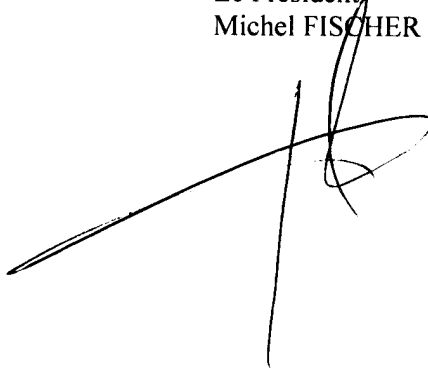
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 027,13 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 83 972,87 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,
Michel FISCHER

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Michel Fischer, is written over the printed name.

BILAN ACTIF

		30/09/2020			30/09/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	445 000	415 000	30 000	40 000
	Autres immobilisations incorporelles	14 191	14 191		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	8 651	4 619	4 033	4 609
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 983	2 983		
	Autres immobilisations corporelles	282 797	184 338	98 459	69 122
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 923		5 923	5 923
	TOTAL	759 546	621 131	138 415	119 654
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	163 018	4 989	158 029	175 038
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	237 239	13 323	223 916	132 093
	Autres créances	263 810		263 810	185 759
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 102 801		1 102 801	1 041 041
	Charges constatées d'avance	13 759		13 759	9 345
	TOTAL	1 780 626	18 312	1 762 314	1 543 276
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecarts de conversion actif				
	TOTAL ACTIF	2 540 171	639 442	1 900 729	1 662 930

BILAN PASSIF

		30/09/2020	30/09/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	300 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	410 641	543 849
	Résultat de l'exercice	221 979	229 792
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Provisions	Total des capitaux propres	936 320	814 341
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		42 467
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		42 467
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		24 347
	Emprunts et dettes financières divers		95 931
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 664	294 917
	Dettes fiscales et sociales	261 541	278 562
DETTES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	66 351	48 330
	Produits constatés d'avance	289 853	64 035
DETTES	Total des dettes	964 409	806 123
	Ecarts de conversion passif		
DETTES	TOTAL PASSIF	1 900 729	1 662 930

COMPTES DE RESULTAT

		30/09/2020		30/09/2019	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	3 466 705	100,00	3 946 261	100,00
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	3 466 705	100,00	3 946 261	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	2 000	0,06	2 000	0,05
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	131 924	3,81	107 389	2,72
	Autres produits	886	0,03	99	
	Total des produits d'exploitation	3 601 516	103,89	4 055 749	102,77
	Achats de marchandises	1 837 285	53,00	2 278 669	57,74
	Variation de stock	17 358	0,50	36 161	0,92
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	208 734	6,02	232 257	5,89
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 997	0,81	28 554	0,72
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements	831 047	23,97	766 521	19,42
	Charges sociales du personnel	287 716	8,30	259 893	6,59
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	45 382	1,31	100 478	2,55
	Autres charges	13		1 981	0,05
	Total des charges d'exploitation	3 255 531	93,91	3 704 514	93,87
	RESULTAT D'EXPLOITATION	345 984	9,98	351 235	8,90
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	101		193	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
CHARGES FINANCIERES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	101		193	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	301	0,01	2 061	0,05
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	301	0,01	2 061	0,05
	RESULTAT FINANCIER	(200)	-0,01	(1 868)	-0,05
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	345 784	9,97	349 367	8,85
	Total des produits exceptionnels	4 039	0,12	1 667	0,04
	Total des charges exceptionnelles	(4 039)	-0,12	1 667	0,04
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 039)	-0,12	1 667	0,04
	PARTICIPATION DES SALAIRES	41 048	1,18	40 741	1,03
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	78 718	2,27	80 501	2,04
	TOTAL DES PRODUITS	3 601 617	103,89	4 057 609	102,82
	TOTAL DES CHARGES	3 379 637	97,49	3 827 817	97,09
	RESULTAT DE L'EXERCICE	221 979	6,40	229 792	5,82

RAPPORT DE PRESENTATION

**ANNEXE
COMPTABLE**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 900 729** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 601 617** euros et un total **charges** de **3 379 637** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **221 979** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Rétrocession de marchandises

Les ventes de marchandises incluent des rétrocessions effectuées à des marges très faibles. Le montant de ces rétrocessions s'est élevé à : 250 709 € pour l'exercice 2019/2020 contre 96 981 € pour l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 445 000 €. Le règlement 2015-16, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan dans le poste "fonds commercial" ont une durée de vie non limitée et ne font donc pas l'objet d'un amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 30/09/2020 en prenant en considération les résultats générés en 2019/2020 et en prévision pour 2020/2021 par ces fonds de commerce.

Ce test a mis en évidence une perte de valeur.

Afin de tenir compte de la perte de valeur, une provision pour dépréciation a été constatée au 30/09/2020 selon détail ci-dessous :

Fond de commerce	Valeur d'acquisition	Provision N-1	Provision N	Valeur Nette
Atelier Brach	55 000	55 000	55 000	0
Star Auto	90 000	90 000	90 000	0
Delfour Nancy	300 000	260 000	270 000	30 000

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	462 729				3 538	459 191
Total immobilisations corporelles	254 764		60 837		21 169	294 432
Total immobilisations financières	5 923					5 923
TOTAL	723 415		60 837		24 707	759 546

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	17 729		3 538	14 191
Total immobilisations corporelles	181 033	32 076	21 169	191 940
TOTAL	198 762	32 076	24 707	206 131

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/09/2020
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	42 467		42 467	
Provisions pour dépréciation	421 486	17 163	5 338	433 312
TOTAL	463 953	17 163	47 805	433 312

Capital social

	30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00
Emises pendant l'exercice		26 300,00	10,00	263 000,00
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		30 000,00	10,0000	300 000,00

Créances

	30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	5 923	5 923	
Actif circulant et charges constatées d'avances	514 807	514 807	
TOTAL	520 730	520 730	

Dettes

	30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 664	346 664		
Dettes fiscales et sociales	261 541	261 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	66 351	66 351		
Produits constatés d'avance	289 853	289 853		
TOTAL	964 409	964 409		

Fonds commercial

	30/09/2020	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	445 000	
TOTAL	445 000	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
		TOTAL		

Engagements financiers

	30/09/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités de fin de carrière Hypothèse retenues : Départ à 62 ans à l'initiative du salarié, taux d'actualisation 1,50% taux de rotation de 1 % pour les VRP, taux de rotation de 1 % pour les cadres et non cadr progression des salaires de 2 % sauf cadre 1 %		102 820	
		102 820	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		102 820	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF-PASSIF

30/09/2020

Total des Produits à recevoir		244 333
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 443	2 443
Autres créances R.R.R. à obtenir DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	241 889	241 889
Total des Charges à payer		240 846
Emprunts et dettes financières divers INTERETS COURUS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACTURES N/PARVENUES	262	262
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVIS/CONGES PAYES PARTICIPATION DES SALARIES AUTRES CHARGES A PAYER ORG. SOCIAUX A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	46 594 41 048 56 254 44 293 3 990	192 179
Autres dettes R.R.R. à accorder DIVERS CHARGES A PAYER	48 406	48 406
Produits constatés d'avance		289 853
Produits constatés d'avance - Exploitation PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	289 853	289 853
Charges constatées d'avance		13 759
Charges constatées d'avance - Exploitation CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 759	13 759

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Etabli par la société **COGEST AUDIT SARL**
A l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle délibérant sur les résultats
De l'exercice clos le 30 septembre 2020

De la société

FISCHER

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 125 Rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

RC SAVERNE B 488 463 589
SIRET N° 488 463 589 00017
CODE APE : 4742Z

FISCHER
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 125 rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos au 30 septembre 2020
--

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FISCHER SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport et dont le total du bilan s'élève à la somme de 1.900.729 euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

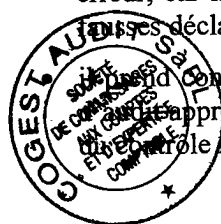
VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

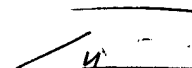


Il nous appartient de nous assurer de la connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 10 février 2021

Commissaire aux Comptes
COGEST AUDIT SARL


Charles-René TANDE



1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 125 Rue du Général Gouraud		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 8 8 4 6 3 5 8 9 0 0 0 1 7		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le : 30092020		
		N-1 : 30092019		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	
		Fonds commercial (1)	AH	445 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	14 191
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	8 651
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 983
		Autres immobilisations corporelles	AT	282 797
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	
		Créances rattachées à des participations	BB	
		Autres titres immobilisés	BD	
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières *	BH	5 923
TOTAL (II)		BJ	759 546	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BO	
		En cours de production de services	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BS	
		Marchandises	BT	163 018
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	237 239
		Autres créances (3)	BZ	263 810
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres)	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 102 801	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 759	
	TOTAL (III)	CJ	1 780 626	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 540 171	
		IA	639 442	
			1 900 729	
			1 662 930	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 923
Renvois : (3) Part à plus d'un an :		CR		
Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS FISCHER			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	410 641	543 849
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 979	229 792
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	936 320
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		42 467
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		42 467
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		24 347
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		95 931
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	346 664	294 917
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 541	278 562
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	66 351	48 330
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	289 853
	TOTAL (IV)	EC	964 409	806 123
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 900 729	1 662 930
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	964 409	806 123
		EH		

Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 444 083	FB	22 622	FC	3 466 705	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
		FJ	3 444 083	FK	22 622	FL	3 466 705	
	Chiffres d'affaires nets*						3 946 261	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	131 924	
	Autres produits (1) (11)					FQ	886	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 601 516	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 837 285	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	17 358	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	208 734	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 997	
	Salaires et traitements *					FY	831 047	
	Charges sociales (10)					FZ	287 716	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	28 218
							GB	10 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 164
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 255 531
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	345 984	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	101	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	101	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	301	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	301	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(200)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	345 784	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS FISCHER		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	180
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 859
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 039
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 039)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	41 048
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	78 718
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 601 617
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 379 637
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	221 979
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	84 119
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
AMENDE CODE DE LA ROUTE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORTISSEMENT MATERIEL AU REBUT		3 859	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE COMPTABLE



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 900 729** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 601 617** euros et un total **charges** de **3 379 637** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **221 979** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Rétrocession de marchandises

Les ventes de marchandises incluent des rétrocessions effectuées à des marges très faibles. Le montant de ces rétrocessions s'est élevé à : 250 709 € pour l'exercice 2019/2020 contre 96 981 € pour l'exercice précédent.



Règles et méthodes comptables

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 445 000 €. Le règlement 2015-16, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan dans le poste "fonds commercial" ont une durée de vie non limitée et ne font donc pas l'objet d'un amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 30/09/2020 en prenant en considération les résultats générés en 2019/2020 et en prévision pour 2020/2021 par ces fonds de commerce.

Ce test a mis en évidence une perte de valeur.

Afin de tenir compte de la perte de valeur, une provision pour dépréciation a été constatée au 30/09/2020 selon détail ci-dessous :

Fond de commerce	Valeur d'acquisition	Provision N-1	Provision N	Valeur Nette
Atelier Brach	55 000	55 000	55 000	0
Star Auto	90 000	90 000	90 000	0
Delfour Nancy	300 000	260 000	270 000	30 000



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	462 729				3 538	459 191
Total immobilisations corporelles	254 764		60 837		21 169	294 432
Total immobilisations financières	5 923					5 923
TOTAL	723 415		60 837		24 707	759 546

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	17 729		3 538	14 191
Total immobilisations corporelles	181 033	32 076	21 169	191 940
TOTAL	198 762	32 076	24 707	206 131

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/09/2020
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges	42 467		42 467	
Provisions pour dépréciation	421 486	17 163	5 338	433 312
TOTAL	463 953	17 163	47 805	433 312



Capital social

	30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00
Emises pendant l'exercice		26 300,00	10,00	263 000,00
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		30 000,00	10,0000	300 000,00

Créances

	30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	5 923	5 923	
Actif circulant et charges constatées d'avances	514 807	514 807	
TOTAL	520 730	520 730	

Dettes

	30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 664	346 664		
Dettes fiscales et sociales	261 541	261 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	66 351	66 351		
Produits constatés d'avance	289 853	289 853		
TOTAL	964 409	964 409		

Fonds commercial

	30/09/2020	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce	445 000	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	445 000	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
				
		TOTAL		

Engagements financiers

30/09/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Indemnités de fin de carrière

Hypothèse retenues : Départ à 62 ans à l'initiative du salarié, taux d'actualisation 1,50%
 taux de rotation de 1 % pour les VRP, taux de rotation de 1 % pour les cadres et non cadr
 progression des salaires de 2 % sauf cadre 1 %

102 820

102 820

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

102 820

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées



ANNEXE - Élément 6.11

COMpte DE REGULARISATION ACTIF-PASSIF

30/09/2020

Total des Produits à recevoir		244 333
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 443	2 443
Autres créances R.R.R. à obtenir DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	241 889	241 889
Total des Charges à payer		240 846
Emprunts et dettes financières divers INTERETS COURUS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACTURES N/PARVENUES	262	262
Dettes fiscales et sociales DET TES PROVIS/CONGES PAYES PARTICIPATION DES SALARIES AUTRES CHARGES A PAYER ORG. SOCIAUX A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	46 594 41 048 56 254 44 293 3 990	192 179
Autres dettes R.R.R. à accorder DIVERS CHARGES A PAYER	48 406	48 406
Produits constatés d'avance		289 853
Produits constatés d'avance - Exploitation PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	289 853	289 853
Charges constatées d'avance		13 759
Charges constatées d'avance - Exploitation CHARGES CONST ATEES D'AVANCE	13 759	13 759

